

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des HAUTES-PYRENEES



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL**

**Syndicat Mixte d'Alimentation d'Eau Potable
De TARBES - NORD**

Séance du 30 Juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le trente Juin à 18h30, le Comité syndical du SMAEP de Tarbes-Nord, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc LAVIGNE.

Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de la convocation : 17 Juin 2021

Présents : COMBESCOT Jean-François – APPARICIO Christine – DURAC Fabien (suppl.) - DUCOS Yves – PECARRERE Michel – CANCEL Cyrille – FRANCE Eric (suppl.) - RODRIGUEZ René (suppl.) - SUZAC Michel – FERRAN Fabienne – LHOSTE-CLOS Nathalie – PASCAU Jean-Luc – LAVIGNE Jean-Luc (Président) – LABARRERE Alain – MORA Bruno – PEYCERE Thérèse

Excusés : LAPEYRE Jean-François (proc, vote Durac Fabien) – GASCHET Patrick (proc. Vote France Eric) – CARCAILLON Danielle (proc. Vote Rodriguez René) – PLACE Béatrice (proc.vote Lavigne Jean-Luc) – LACASSAGNE Thierry (proc.vote PASCAU Jean-Luc) – LAFFORGUE Nadège

Absents : SACAREAU Michel – HOLZER Frédéric – ITURRIA Dominique – POUBLAN Jean-Jacques – DULOUT Guy – BONDIOVANNI Jean-Luc – MAURAN Evelyne

Objet : Participation des communes aux travaux

Monsieur le Président propose au Comité Syndical de délibérer pour définir les pourcentages de participation des communes aux travaux.

- Travaux pour habitation liés à autorisation d'urbanisme
- Travaux à caractère professionnel ou agricole liés à autorisation d'urbanisme
- Travaux pour lotissements communaux (ext et/ou renforcement) liés à autorisation d'urbanisme
- Travaux pour lotissements privés (ext et/ou renforcement) liés à autorisation d'urbanisme.
- Renouvellement de réseau AEP.

Travaux pour habitation liés à autorisation d'urbanisme

- Proposition 1 : 100% de la dépense HT
- Proposition 2 : 80% de la dépense HT
- Proposition 3 : Pourcentage à définir – Proposition de 50%

Monsieur le Président explique qu'actuellement le pourcentage entre les communes et le SMAEP de TARBES-NORD est de 50%. Il propose de conserver ce pourcentage.

Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 17
Pour proposition 1 : 0
Pour proposition 2 : 2
Pour proposition 3 : 12
Abstentions : 3

Les membres du comité syndical décident à la majorité de conserver le taux de 50% de la dépense HT.

Travaux à caractère professionnel ou agricole liés à autorisation d'urbanisme

Proposition 1 : 100% de la dépense HT
Proposition 2 : Pourcentage à définir

Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 17

Les membres du comité syndical décident à l'unanimité la proposition 1 : 100% de la dépense HT.

Travaux pour lotissements communaux (ext et/ou renforcement) liés à autorisation d'urbanisme

Proposition 1 : 100% de la dépense HT
Proposition 2 : 50% de la dépense HT
Proposition 3 : Pourcentage à définir.

Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 17

Les membres du comité syndical décident à l'unanimité la proposition 2 : 50% de la dépense HT.

Travaux pour lotissements privés (ext et/ou renforcement) liés à autorisation d'urbanisme.

Proposition 1 : 100% de la dépense HT
Proposition 2 : Pourcentage à définir

Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 17

Les membres du comité syndical décident à l'unanimité la proposition 1 : 100% de la dépense HT.

Renouvellement de réseau AEP.

Proposition 1 : 0% de la dépense HT
Proposition 2 : Pourcentage à définir.

Les membres du comité syndical décident à l'unanimité la proposition 1 : 0% de la dépense HT.

Fait et délibéré en séances, les jours, mois, an que dessus.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président.

Jean-Luc LAVIGNE

